

Conseil d'administration du 3 octobre 2015

Sont présents : Jean-Claude Arnould, Christine de Buzon, Michèle Clément, Véronique Duché, Isabelle Garnier, Daniel Martin, Pascale Mounier, Raphaële Mouren, Marthe Paquant, Trung Tran, Tristan Vigliano, Jean Vignes.

Sont excusés : Évelyne Berriot-Salvadore, Isabelle Fabre, Jean-Raymond Fanlo, Gilles Polizzi.

1. « Lyon et les nouveaux romans à la Renaissance »

La journée d'étude intitulée « Lyon et les nouveaux romans à la Renaissance », co-organisée par Michèle Clément et Pascale Mounier, **aura lieu le samedi 23 janvier 2016 au Musée des Beaux-Arts de Lyon.** Elle commencera à 10 h, avec une première communication à 10 h 15. Durant la matinée, on entendra les communications de Nicolas Le Cadet, Claude La Charité, Romain Menini, Jean Lecointe et Yvonne Greis : la durée de ces communications sera de vingt minutes, auxquelles on ajoutera dix minutes de questions. L'après-midi, après une visite de l'exposition « Lyon à la Renaissance », une table ronde sur Rabelais romancier à Lyon réunira Mireille Huchon, Claude La Charité, Romain Menini, et Nicolas Le Cadet. Cette table ronde, d'une durée d'une heure et quart environ, commencera à 16 h.

Le LASLAR subventionne cet événement à hauteur de 700 euros, le Groupe Renaissance et Âge Classique alloue la même somme. Pour que le budget soit bouclé, il serait souhaitable que les intervenants parisiens arrivent le matin même. Christine de Buzon présidera la matinée et sollicite une subvention de 500 euros auprès de l'équipe EHIC. RHR prendra en charge la publication des actes dans la revue, mais Raphaële Mouren se propose de solliciter une subvention de l'IHL, pour la journée et pour la réalisation du numéro qui en résultera.

2. La revue et son avenir

On signale que les numéros 62 et 69 sont manquants sur Persée.

Véronique Duché annonce qu'elle quittera en 2017 la responsabilité de la revue, après de nombreuses années pendant lesquelles elle s'est acquittée de cette fonction.

Une demande a été faite au CNL comme tous les ans. La réunion du CNL aura lieu en octobre. La subvention est passée de 2500 (2013) à 1500 euros (2014). Sa suppression en 2015 mettrait en péril la revue.

Pascale Mounier rappelle qu'il ne reste rien sur le compte courant et 4600 euros sur le livret A, ce qui représente à peine de quoi payer un numéro (le 81) et régler les frais fixes, de 700 euros environ. Pour trouver des solutions, on compare d'abord l'exemplaire du dernier numéro, tel que

préparé par Reboul imprimerie, avec la proposition de Christian Corde ; mais il apparaît rapidement que les deux offres sont à peu près semblables. On signale ensuite que la mise en page proposée par les PUSE est coûteuse et qu'il y a parfois des problèmes dans les italiques, les gras, les niveaux de titre, les titres courants, les lignes blanches : il est convenu que Jean-Claude Arnould se renseignera auprès de deux personnes privées travaillant en *free lance*, Isabelle Garnier auprès des services de Lyon 3, afin de voir s'il serait possible de faire appel à d'autres prestataires pour cette tâche onéreuse. On évoque en outre la possibilité de confier la mise en page à Reboul. Le problème qui se poserait alors est de savoir les PUSE conserveraient le stock des anciens numéros : Pascale Mounier sondera ses interlocuteurs sur ce point. On s'interroge aussi sur la nécessité d'un stock important.

En 2016 paraîtra un numéro double (82-83), présentant les actes de la journée sur « Lyon et les nouveaux romans à la Renaissance ». Le coût de ce numéro double ne devra pas excéder les recettes. Il comprendra donc deux cents pages environ et sera publié vers le mois de novembre. Si le montant des cotisations baisse, le tirage baissera en conséquence. On recherchera les moyens d'adapter les dépenses aux recettes. Une fois le numéro double de 2016 paru, on convient d'adresser aux auteurs un simple tiré-à-part électronique. L'usage était, jusqu'ici, de leur envoyer également un exemplaire de la revue, mais les frais d'envoi postal ont crû de manière exponentielle.

Sur la suggestion de Jean-Claude Arnould, on projette un autre numéro double pour 2017, dont le sujet serait soit « les liens entre Symphorien Champier et Pierre de Lesnauderie », soit « Lyon, Rouen, villes d'imprimerie », de manière à y associer le Cérédi. Le financement en serait ainsi mieux assuré.

Une discussion s'engage enfin quant à un éventuel passage de la revue sur CAIRN, solution qui permettrait de maintenir un modèle payant. Une hypothèse à considérer serait que les trois derniers numéros soient payants, sur CAIRN, et les numéros précédents gratuits, sur Persée : les adhérents de RHR, s'étant acquittés de leur cotisation, pourraient accéder aux numéros disponibles sur CAIRN. Raphaële Mouren se charge de prendre les renseignements nécessaires et tiendra informé le conseil d'administration par voie électronique, aussitôt que possible.

On s'accorde cependant à constater qu'un passage de la revue sur CAIRN changerait probablement le fonctionnement global de l'association, et peut-être même sa signification. Un débat animé s'engage à ce propos et l'on souhaite bon courage aux secrétaires qui en dressent le compte rendu ; ces derniers apprécient. Isabelle Garnier, prenant au mot une remarque de la Présidente, propose qu'on réfléchisse à un rapprochement entre RHR et la SFDES. Les membres présents du conseil d'administration conviennent que cette éventualité mérite d'être prise en considération, par exemple pour refonder une nouvelle société, tout en signalant qu'elle ne manquerait pas de se heurter à des objections de part et d'autre, liées à l'histoire des deux sociétés.

La convocation de la **prochaine assemblée générale, qui se tiendra le vendredi 22 janvier à 16 h**, stipulera donc de manière claire que **des décisions importantes y seront discutées**. Le conseil d'administration confie au bureau le soin de proposer un document préparatoire en vue de cette discussion, de manière à en fixer clairement les enjeux : quels problèmes, quels modèles viables, quel avenir pour notre association ?

Les secrétaires Marthe Paquant et Tristan Vigliano.